

 Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord	36 Bd de Stalingrad 24150 LALINDE Tel : 05 53 73 56 20 Fax : 05 53 73 56 21 Mail : ccbdp@ccbdp.fr	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES DORDOGNE -PERIGORD
Nombre de Conseillers en exercice : 64 Présents - Titulaires : - Suppléants : Procurations : Votants : Pour :	L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit février, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES des BASTIDES DORDOGNE-PERIGORD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle La Calypso, à BEAUMONTOIS EN PÉRIGORD, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc GOUIN. Date de convocation : 11/02/2025	
PROJET		
n° 2025 - 02 – 01.d OBJET : Adhésion au syndicat de l'hôtellerie de plein air de Dordogne (SDHPA)	Le Président rappelle au conseil le transfert du camping de la Guillou à la communauté de communes (délibération N° 2024-12-01.a du 17 décembre 2024) ainsi que la création d'une Zone d'Activité Touristique (ZAT) regroupant désormais le camping et la base de loisirs. Le syndicat de l'hôtellerie de plein air de Dordogne (SDHPA) est un syndicat professionnel dont le rôle principal est de mettre à disposition des professionnels et des partenaires un ensemble d'informations réglementaires, juridiques, sociales, fiscales et techniques. La diffusion de ces informations se fait par différents moyens tels que communication intranet, sites Internet, salon professionnel Péricamp'Expo, assemblées générales, rencontres d'automne et de printemps, journées de formation. Le montant annuel de l'adhésion est de 627,20 € H.T., soit 749,64 € T.T.C. pour 2025 Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve l'adhésion au Syndicat des camping de la Dordogne du camping de la Guillou.	
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme. Lalinde, le 19 février 2025 Le Président, Jean-Marc GOUIN 		